

U.C.I. CHAMPIONNATS MONDIAUX
CYCLO-CROSS MASTERS 2009

SAMEDI 24 JANVIER 2009
DOMAINE PROVINCIAL ZILVERMEER MOL - BELGIQUE

PROGRAMME

<u>CATEGORIE</u>	<u>DUREE</u>	<u>DEPART</u>
Hommes (1944 et plus âgés)	30'	09h48
Dames (1959 et plus âgées)	20'	09h47
Dames (1960-1969)	25'	09h46
Dames (1970-1979)	30'	09h45
Hommes (1945-1949)	30'	10h46
Hommes (1950-1954)	30'	10h45
Hommes (1955-1959)	30'	11h35
Hommes (1960-1964)	40'	12h30
Hommes (1965-1969)	40'	13h25
Hommes (1970-1974)	40'	14h20
Hommes (1975-1979)	40'	15h15

Inscriptions: Sur place dans la permanence, au plus tard une heure avant le départ de chaque série. La préinscription n'est pas nécessaire.

Droits d'inscription: 15€ à payer sur place lors de la remise des dossards. Des chèques ne seront pas acceptés.

Titulaires de licence: Les participants doivent posséder une licence officiellement reconnue par l'UCI.

Remise des dossards: Les dossards seront remis à la permanence à partir de 08h30 jusqu'à 14h00.

Parcours: La longueur du parcours est de 2.600m. Il y a peu de tronçons à pied, seulement le passage de la plage. Sur le parcours s'y trouve un poste matériel double, qui est bien indiqué.

Permanence: Domaine Provincial Zilvermeer: 08h00 – 17h00, Tél.: +32-14-82.95.00

RENSEIGNEMENTS GENERALES

- *M. Swa Vercammen: Fax + Tél.: +32-14-58.72.30
E-mail: swavercammen@skynet.be
- *M. Philippe Mariën: Tél.: +32-475-59.80.84
Fax: +32-14-22.58.62
E-mail: philippe.marien@telenet.be
- *Domaine Provincial Zilvermeer: Zilvermeerlaan 2 - 2400 MOL
Tél.: +32-14-82.95.00
Fax: +32-14-82.95.01
E-mail: Animatie@zilvermeer.provant.be

Logements et séjour:

- ***Sunparks Kempense Meren:** Postelsesteenweg 100 - 2400 MOL
Tél.: +32-14-81.72.52 Fax: +32-14-81.74.94
- ***Domaine Zilvermeer:** Zilvermeerlaan 2 - 2400 MOL
Tél. : +32-14-82.95.00 Fax: +32-14-82.95.01
E-mail: camping@zilvermeer.provant.be
(chalets de 4 à 6 personnes)
- ***Zilverstrand:** Kiezelweg 17 - 2400 MOL
Tél.: +32-14-81.00.98 Fax: +32-14-81.66.85
(chalets de 4-6 ou 6-8 personnes)
- ***Sporthotel Keiheuvel:** 17^e Esc. Lichtvliegwezenlaan 14 - 2490 BALEN
Tél.: +32-14-81.03.01 Fax: +32-14-81.04.21

Divers:

1. Le vainqueur de chaque catégorie recevra le maillot officiel de l'UCI.
2. Une cérémonie protocolaire est prévue sur le podium pour les trois premiers coureurs de chaque catégorie, lesquels recevront les médailles correspondantes (or, argent et bronze).
3. Une série n'est valable comme UCI Masters Championnat Mondial que quand il y a aux moins 6 partants dans cette catégorie. L'organisation peut, en commun accord avec le Jury, décider à grouper des catégories.
4. Chaque participant recevra un diplôme en mémoire de ce championnat.
5. L'UCI désignera un commissaire international en tant que Président du Jury.
6. L'UCI désignera également un inspecteur antidopage qui sera responsable pour les contrôles antidopage.
7. Le parcours sera ouvert à l'entraînement dès le 19 janvier.
8. Les participants étrangers sont priés d'apporter le drapeau et l'hymne national sur cassette ou cd.
9. Les modalités de participation sont conformément à l'Art.5.1.001+15.4.007/011 Règl. UCI (**éd. 01.09.08**).

www.wielerbondvlaanderen.be/antwerpen

www.belgianscycling.be

www.uci.ch